Groupe d'opposition Voiron Citoyenne :
Anne **FAVIER**, Arnaud **BELLEVILLE**, Mélodie **MISTRÉ** et Benjamin **HUET**
www.voiron-citoyenne.fr

La majorité prétend vouloir stopper la bétonisation.

Pourtant à notre grande stupéfaction, les«ajustements » stratégiques d'urbanisme présentés en décembre 2022 revoyaient ces chiffres … à la hausse ! Oui, notre ville doit être en capacité d'offrir des logements aux nouveaux habitants. Mais les élus de la majorité ont fait passer l'objectif de constructions au-delà des seuils recommandés par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT)dont la mission est de guider les politiques territoriales en matière d'habitat et ce, afin de limiter les conséquences du changement climatique.

En effet, alors que le SCOT préconise la construction de 131 logements par an en moyenne, ce sont 222 constructions qui ont été autorisées en 2015. Ce chiffre n'a cessé d'augmenter depuis avec une explosion de 342 logements accordés par an entre 2018 et 2022.Est-ce en dépassant les objectifs fixés parle SCOT que les élus de la majorité pensent améliorer le cadre de vie des Voironnais.es, dans le respect de la nature et du patrimoine existant ?
Nous désapprouvons avec la plus grande fermeté l'accélération de la bétonisation de notre ville, le rythme effréné des constructions qui est le fait des décisions prises par la majorité en place.

Pour résorber la sur-construction observée à Voiron et revenir à ce qui est préconisé par leSCOT, ce ne sont par 143 mais 78 logements par an que Voiron Citoyenne défendra comme objectif de construction sur 12 ans dans le futurPLU ! Ralentir le rythme des constructions autorisées nous permettra de mettre en œuvre une vraie politique de valorisation des espaces verts et de réhabilitation des logements vacants à Voiron.